

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 10/09/2007
Publication 14/09/2007

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation



Ludovic LIONS

N° CP

Séance du - 7 SEP. 2007

3^e 184-07

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

RD419 - DEVIATION DE BALLERSDORF

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I-3^e/03 du Conseil Général du 15 décembre 2006 approuvant le budget primitif 2007 pour la constitution d'un réseau routier structurant,
- VU la délibération du Conseil Général n°2007/I - 5^e/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Autorise le Président à adresser au Préfet du Haut-Rhin une demande d'autorisation en application des articles L. 214-1 à L. 214-6 du Code de l'Environnement.

LE PRESIDENT

Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté

.....voix contre

.....abstentions